

BILAN PTCE NOLA 2016-2018

La coopérative IDEAL (Initiatives, Développement Economique et Animation Locale) agit depuis 1994 pour offrir des services de support à ses sociétaires, majoritairement des structures de l'ESS, implantées sur 7 EPCI (Estuaire et Sillon, CARENE, CAP Atlantique, Pornic – Cœur du Pays de Retz, Sud-Estuaire, Pays de Blain, Pontchâteau - Saint-Gildas). En outre, la coopérative IDEAL participe au développement économique local en accompagnant ses sociétaires dans leurs projets, de la construction au financement, notamment grâce à la collecte de l'épargne locale.



A ce titre, la coopérative héberge depuis 2014 le Pôle Territorial de Coopération Economique du Nord-Ouest de la Loire-Atlantique (PTCE NOLA), facilitateur voire laboratoire d'idées pour faire émerger les projets en coopération sur les thèmes de l'économie circulaire (à travers le réemploi et le recyclage) et de l'alimentation territoriale. Depuis 2018, le Conseil Régional des Pays de la Loire a établi une nouvelle classification des PTCE selon leur état d'avancement en 4 phases : la phase de gestation, la phase d'émergence, la phase de développement et enfin la phase de consolidation. Après la phase de gestation en 2014, puis la phase d'émergence en 2016, NOLA va donc entrer dans la phase de développement de cette nouvelle classification au cours des deux années à venir.

Ce bilan va s'attacher à dresser l'état des lieux du PTCE NOLA en Août 2018, en revenant sur les actions menées depuis deux ans au sein de chacune des filières soutenues. Cet état des lieux permettra de poser un diagnostic sur la situation du PTCE, et de proposer des plans d'action dans le but d'ajuster le futur du Pôle pour les deux années à venir. Pour cela, nous proposons d'identifier les obstacles au développement de NOLA et d'établir une liste de plans d'action visant à faciliter la coopération sur le territoire, entre les sociétaires et avec les acteurs du développement économique local.

Sommaire

I.	Synthèse	3
II.	Coordination et pilotage du PTCE	6
A.	L'implication des parties prenantes dans la gouvernance et la stratégie du PTCE.....	6
B.	Formalisation de l'engagement des parties prenantes au sein du PTCE.....	7
C.	Diffuser la démarche et communiquer autour du PTCE	7
III.	Filière réemploi/recyclage.....	8
A.	Développer de nouveaux partenariats pour renforcer la filière.....	8
B.	Développer de nouvelles sous-filières.....	9
IV.	Construire un système alimentaire territorial (SAT).....	10
A.	Accompagner le Carrefour Agroécologique de l'Ouest dans son offre de formation...	10
B.	Soutenir l'association Paniékitable dans sa démarche de circuit-court alimentaire.....	11
V.	Autres filières	13
VI.	Récapitulatif des actions.....	14
VII.	Conclusion et perspectives	15

I. Synthèse

Au cours de la période 2016-2018, les actions du PTCE NOLA et de ses membres ont visé trois objectifs principaux relevant de la coordination et du pilotage du Pôle, de la structuration de la filière réemploi/recyclage sur le territoire, et de la mise en place d'un système alimentaire territorial. Dans un premier temps, il a été nécessaire de pourvoir le Pôle d'un animateur/coordonateur dont la mission principale a été d'impliquer les acteurs du premier cercle dans la gouvernance de NOLA et dans la réflexion sur les orientations stratégiques du PTCE. Un comité de pilotage a donc vu le jour, réunissant des acteurs publics, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que des entreprises de l'économie classique. La première décision stratégique d'importance a été de faire héberger le Pôle par IDEAL, société anonyme coopérative à capital variable. Cette organisation a permis la formalisation de l'engagement des acteurs du PTCE par la souscription de parts sociales et le financement partiel de l'animation de NOLA. De plus, il a été décidé de mettre en place une stratégie de communication visant à informer le public sur les actions du PTCE et de valoriser les actions menées en coopération.

Parmi ces actions, nous trouvons l'ensemble des activités de la **Recyclerie Nord-Atlantique**, « carrefour » de la filière réemploi/recyclage sur le territoire. En effet, son action permet d'éviter l'enfouissement de 85% des objets collectés, soit en les revalorisant, soit en les réorientant vers les filières de recyclage adaptés. Soutenue par le **Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA)**, la Recyclerie Nord-Atlantique sert par ailleurs de support d'insertion à deux entreprises sociales apprenantes du territoire, et coopère de manière récurrente avec **Trocantons**, l'écocyclerie du pays d'Ancenis. Enfin, la Recyclerie Nord-Atlantique a développé au cours de la période un axe sur la sensibilisation à l'économie circulaire et la réduction des déchets, au cœur des problématique d'un grand nombre de politiques publiques du territoire.

Malgré l'abandon du projet de légumerie, le PTCE NOLA a su faire preuve de résilience en soutenant de nouveaux projets en accord avec ses objectifs initiaux. C'est ainsi qu'il est devenu partie prenante dans le projet de **l'Oasis de Pen An Hoat** sur la création d'un Carrefour Agroécologique de l'Ouest (CADO). Ce projet, hébergé sur le domaine de la **communauté religieuse de Saint-Gildas-des-Bois**, en partenariat avec la tenue maraîchère de Saint-Gildas-Des-Bois exploitée par **Accès-Réagis**, a pour objet de former et sensibiliser producteurs et consommateurs à une agriculture durable et une alimentation saine et locale. L'Oasis de Pen An Hoat travaille d'ailleurs conjointement avec la coopérative IDEAL sur une ingénierie financière et administrative de son offre de formation destinée aux professionnels du maraîchage. Le CADO représente au sein du Pôle un des axes de mise en place d'un système alimentaire territorialisé.

NOLA s'implique, de plus, dans les réflexions liées à la commercialisation de produits locaux et de qualité. A ce titre, il accompagne **Paniékitable**, groupement associatif de producteurs du territoire, dans sa démarche de circuit-court alimentaire en développant les partenariats avec les commerçants locaux pour diversifier les lieux de dépôt de paniers. Accès-Réagis, sociétaire de la coopérative et membre du PTCE confectionne également les paniers pour les **Paniers Bio Solidaires** et **Bio Loire Océan** sur le site de la **SCI du Point du Jour**. Ce même site accueille une plateforme logistique en circuit-court mise en place par **Promus** pour faciliter le lien entre producteurs et distributeurs. La création d'un marché fermier au sein de **l'espace Emeraude de Saint-Gildas-des-Bois** est également à l'étude par trois des membres du pôle. Des perspectives de commercialisation moins contraignantes pour le consommateur sont également en cours de réflexion. Par ailleurs, NOLA a commencé à s'interroger sur l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité en partie issus de l'agriculture biologique conformément au projet de loi sur l'alimentation et sur la réduction des déchets alimentaires.

Les deux années écoulées ont permis d'identifier les limites d'une démarche PTCE et les freins auxquels elle est confrontée. Tout d'abord, le PTCE NOLA ne semble pas pouvoir tirer profit des compétences de l'ensemble de ses parties prenantes en l'absence d'un animateur du Pôle. Paradoxalement, un tel poste est difficile à financer, notamment parce que les gains de la coopération sont principalement non monétaires. Par ailleurs, en l'absence d'un tel animateur, les coopérations se font plus diffuses et les liens entre les parties prenantes se détendent peu à peu. De plus, le manque de visibilité du PTCE semble être un obstacle à son développement, qu'un plan de communication devrait pouvoir permettre de dépasser. Enfin, en ce qui concerne la mise en place du système alimentaire territorial, nous avons pu remarquer que l'implantation d'outils structurants de la relation entre producteurs et consommateurs est difficile car elle nécessite des investissements importants et est soumise à une forte concurrence.

DÉVELOPPER LE PTCE NOLA : LES AXES RETENUS

Dans un premier temps, et dans le but de donner plus de visibilité au Pôle, il semble important d'articuler la stratégie globale du PTCE et celle de la coopérative IDEAL, sa structure porteuse. Ensuite, il semble important que les membres du PTCE réaffirment leur engagement dans la démarche, et d'y intégrer de nouveaux acteurs. Un engagement monétaire de leur part pourrait permettre de compléter les fonds alloués par le Conseil Régional. Cela devra être accompagné d'actions de communication pour donner plus de visibilité à l'action du Pôle.

Concernant la filière réemploi/recyclage, la Recyclerie Nord-Atlantique en est un acteur structurant. Le PTCE NOLA se propose donc de l'accompagner dans ses démarches de sensibilisation, et d'étendre son champ d'action à l'ensemble de la filière « économie circulaire », par exemple en lançant des réflexions autour de l'éco-conception et de l'écologie industrielle avec les acteurs du territoire.

La mise en place du système alimentaire territorial va se poursuivre au cours de la période 2018-2020. Il s'agit de construire un tel système étape par étape, en consolidant les actions déjà menées, et en intégrant peu à peu de nouveaux acteurs, désireux de produire, commercialiser ou consommer différemment. En parallèle, le Pôle continuera de chercher une manière de structurer la relation entre producteurs et consommateurs du territoire.

II. Coordination et pilotage du PTCE

La démarche PTCE est animée par la coopérative IDEAL. Aucun animateur n'étant dédié au PTCE au sein de la structure, elle s'appuie sur ses salariés et ceux de ses parties prenantes pour mener à bien cette mission. Cette dernière s'est articulée au cours de la période passée autour de trois objectifs prioritaires :

- L'implication des parties prenantes dans la gouvernance et la stratégie du PTCE
- La formalisation de leur engagement au sein du PTCE
- La diffusion de l'information sur les actions menées et la communication autour du PTCE

A. L'implication des parties prenantes dans la gouvernance et la stratégie du PTCE

Le PTCE NOLA a su, depuis sa création, impliquer un grand nombre d'acteurs dans une dynamique de coopération. Le besoin d'un comité de pilotage représentatif de l'ensemble de ces acteurs s'est donc imposé à lui à l'issue de la phase d'émergence. L'année 2016 a été consacrée à la création d'un tel groupe de pilotage, au sein duquel figurent les membres actifs du PTCE, les institutions publiques et collectivités impliquées dans la démarche depuis sa création, et le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA). L'animation et le suivi de ce comité de pilotage a été confiée à des administrateurs de la coopérative, et à un salarié d'Accès-Réagis, sociétaire fortement impliqué dans la démarche PTCE. Ce salarié a été mis à disposition de la coopérative pour la réalisation de cette mission. Le comité de pilotage a ensuite constitué des comités techniques affectés à chacune des filières soutenues par le PTCE, et leur a confié la réalisation opérationnelle des plans d'action définis à l'issue de la phase d'émergence. Le comité de pilotage a pu coordonner les comités techniques, et ajuster les orientations des filières sur la base de comptes-rendus opérationnels.



A la suite de difficultés rencontrées par Accès-Réagis, l'animation et le suivi du PTCE, ainsi que la coordination du comité de pilotage, ont été confiés aux administrateurs de la coopérative. Le suivi et la coordination des comités techniques ont donc été plus diffus mais ces derniers continuent d'animer et de développer les filières de manière indépendante.

B. Formalisation de l'engagement des parties prenantes au sein du PTCE

Après une étude de faisabilité sur la création d'une structure ad hoc du PTCE ou son hébergement par la coopérative IDEAL, c'est la deuxième alternative qui a été retenue. Aujourd'hui, la plupart des parties prenantes du PTCE sont devenues sociétaires de la coopérative et ont souscrit des parts sociales. Cela crée une dynamique sur le territoire et permet de rapprocher entre eux les sociétaires sur des modalités pratiques (achat ou location de matériel en coopération, mutualisation de besoins humains ponctuels, soutiens en trésorerie à court terme, etc...). La coopérative se pose donc comme un outil au service de ses coopérateurs sur le territoire. Une réflexion a également été menée sur le fait d'inviter des parties prenantes moins impliquées dans la démarche PTCE à souscrire des parts au capital de la coopérative, voire d'impliquer au sein du Pôle d'autres entreprises associatives déjà sociétaires de la coopérative. C'est dans ce cadre qu'a été menée une étude sur la vision coopérative des sociétaires, pour mesurer leur degré d'implication dans la démarche de coopération. Les principes de libre adhésion et d'indépendance, fondements des sociétés coopératives, ont été retenus à l'issue de cette réflexion. Néanmoins, la coopérative envisage de mobiliser de nouvelles parties prenantes à travers la collecte de l'épargne locale par le **Crédit Municipal de Nantes**, partenaire de la coopérative IDEAL.

C. Diffuser la démarche et communiquer autour du PTCE

Le PTCE NOLA se pose comme un accompagnateur des structures et non comme un porteur de projet. Sa visibilité est donc réduite et il est difficile de faire le lien, en externe, avec le projet global de la démarche. Néanmoins, sa diffusion a pu se faire au cours de rencontres informelles avec les parties prenantes du territoire, au cours de réunions officielles ou encore lors de la mise en place d'événements visibles par les acteurs. D'autre part, l'identification du PTCE NOLA et son répertoire par la **CRESS des Pays de la Loire** ont permis de diffuser la démarche à l'échelle de la région. De plus, le référencement de la coopérative par le **Labo de l'ESS** confère au PTCE une visibilité nationale.

Enfin, l'élaboration d'un plan de communication global sur l'action du Pôle a été difficile à mettre en place. Les actions de communication ont donc principalement porté sur les projets réalisés, sans une identification claire en aval du bénéfice apporté par la démarche PTCE. Les acteurs ont néanmoins une bonne perception de ce que leur apporte la coopération et en font parfois un axe de communication.

III. Filière réemploi/recyclage



L'économie circulaire est une discipline des sciences économiques ayant connu une importante croissance ces dernières années, jusqu'à devenir aujourd'hui un enjeu central du développement durable. En effet, la réduction des déchets, entre autres, est au cœur d'un grand nombre préoccupations publiques, et c'est donc tout naturellement que NOLA s'est intéressé à ce sujet depuis 2013. A ce titre, il s'est employé à identifier les initiatives individuelles dans le réemploi et le recyclage pour les faire converger et tirer profit de leurs

complémentarités. Cela a permis de les faire travailler à plus grande échelle, en prenant en compte l'ensemble de la filière de l'économie circulaire. Les actions du PTCE dans ce domaine se sont articulées autour de deux grands objectifs :

- Développer les partenariats pour renforcer les actions déjà mises en place
- Développer de nouvelles sous-filières

A. Développer de nouveaux partenariats pour renforcer la filière

Le réseau existant, structuré par la Recyclerie Nord-Atlantique, regroupait déjà il y a deux ans de nombreux acteurs du recyclage et du réemploi tels que le SMCNA, le **Relais**, Trocants, **Envie 44**, les entreprises sociales apprenantes **AIRE** et Accès-Réagis, les déchèteries du territoire. Aujourd'hui, de nouveaux acteurs sont venus compléter ces partenariats tels que les **Ecossolies**, l'**union des Ecocycleries**, le **réseau national des ressourceries**, des ateliers d'art dont celui de **Frédéric Magnin** - artiste plasticien travaillant à partir de matériaux de réemploi - des associations du territoire, un festival. Ces nouveaux partenariats ont permis de fortement développer la sensibilisation du public au réemploi et au recyclage, et plus largement à l'économie circulaire. Dans cette démarche de sensibilisation, la Recyclerie Nord-Atlantique a également ouvert ses portes à des établissements scolaires pour compléter l'aspect théorique par des mises en situation, notamment en impliquant les élèves sur les critères de valorisation d'objets réemployables, réutilisables ou recyclables. La coopération avec d'autres recycleries et l'union des écocycleries a en outre permis de donner plus de poids aux initiatives sur le domaine, jusqu'à leur donner une visibilité nationale.

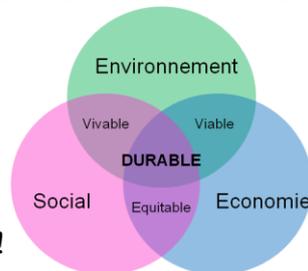
B. Développer de nouvelles sous-filières

L'enjeu fondamental de ce développement a été de procurer aux objets non valorisables de nouveaux débouchés vers les filières de recyclage. Au-delà du recyclage des textiles par le relais, des D3E via l'action d'Envie 44, ou de la prise en charge des déchets cartons, gravats ou tout-venant par le SMCNA, des partenariats ont été noués pour réorienter d'autres types d'objets vers les filières de recyclage. Ainsi, un partenariat est né avec **Ecomobiliers** pour la valorisation énergétique des meubles non réemployables, les papiers usagés sont réorientés vers **les Papiers de l'Espoir** pour être recyclés, les métaux sont pris en charge par **Tri Ouest**, les livres sont revendus sur le site de vente en ligne **RecycLivre**. Par ailleurs, la récupération et le traitement de matériaux tels que le bois, le carrelage, des poignées, etc... a permis l'ouverture d'une matériauthèque au sein de la Recyclerie Nord-Atlantique à Savenay permettant de fournir à bas coût des matériaux de réemploi. Le lancement d'une activité d'aérogommage permet en plus d'y proposer du bois de réemploi.

LA RECYCLERIE NORD-ATLANTIQUE FACE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Le recyclage et le réemploi à la Recyclerie Nord-Atlantique permettent de réduire l'enfouissement des déchets !

La Recyclerie Nord-Atlantique sert de support d'insertion pour des personnes ayant été durablement éloignées de l'emploi !



Les objets réutilisables ou réemployables sont revendus à prix solidaire dans les 4 boutiques solidaires pour atteindre l'équilibre économique de la Recyclerie Nord-Atlantique !

IV. Construire un système alimentaire territorial (SAT)

La construction d'un système alimentaire territorial repose sur l'identification, le rapprochement et la structuration des acteurs du système alimentaire sur le territoire. C'est dans ce cadre qu'a été réuni le **comité Local Planet**, regroupement d'acteurs de l'ensemble de la filière, chargé de proposer des moyens et des outils pour la structurer sur le territoire. Ce comité s'est rapproché du projet alimentaire territorial (PAT) **Caliterre**, porté par le **Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)**, pour mener à bien l'installation d'une légumerie sur le territoire. Cette légumerie devait servir de support d'insertion pour les entreprises sociales apprenantes locales et permettre de fournir des établissements de restauration collective. Le PTCE NOLA a proposé d'agir pour atteindre les objectifs du PAT en étant l'interlocuteur et l'animateur du système alimentaire territorial. Dès lors, trois objectifs se sont imposés à lui :

- Réunir les maillons du système
- Faire le lien entre le comité Local Planet et les outils opérationnels
- Accompagner les producteurs dans la pérennisation de leur organisation et les consommateurs dans leur démarche de « mieux manger »

Cependant, à la suite de l'arrêt du projet de légumerie faute de fonds d'amorçage, ces objectifs ont été revus. Dans un premier temps, le PTCE NOLA a continué d'animer de manière plus diffuse les relations entre les maillons du système, le comité Local Planet, les producteurs et les consommateurs. Néanmoins, un rapprochement entre le comité Local Planet et le PNRB a donné naissance au PAT **LocaliTerr**. Dans un second temps, le PTCE NOLA a recentré ses objectifs sur l'accompagnement d'un projet de diffusion de l'agroécologie et ses pratiques à travers de la formation et sur le maintien d'une association de producteurs inscrite dans une démarche de circuit-court alimentaire sous forme de dépôt de paniers.



A. Accompagner le Carrefour Agroécologique de l'Ouest dans son offre de formation

Bien que le PTCE ait poursuivi l'animation des maillons du système alimentaire territorial depuis le deuxième trimestre 2017, il a mis la priorité sur un nouveau projet dans le cadre de l'objectif d'accompagnement des producteurs pour la pérennisation de leur activité. En effet, l'Oasis de Pen An Hoat, lieu de formation et d'expérimentation en agroécologie basé en centre Bretagne à Kergrist-Moëlou a souhaité coopérer sur le territoire de la coopérative pour la mise en place d'un Carrefour Agroécologique de l'Ouest (CADO). Ce carrefour, outre

la formation de particuliers au jardin agroécologique, souhaite développer son offre de formation en direction des maraîchers. Un partenariat est donc né entre l'Oasis de Pen An Hoat et l'activité maraîchage d'Accès-Réagis afin que les Jardins de St-Gildas-des-Bois, tenue maraîchère exploitée par Accès-Réagis sur le domaine de la communauté religieuse, deviennent



une exploitation « témoin » en agroécologie sur le territoire. Par ailleurs, l'Oasis de Pen An Hoat a sollicité la coopérative IDEAL, déclarée organisme de formation, pour l'accompagner sur l'ingénierie administrative et financière de son activité de formation à destination des professionnels.



Pour le PTCE NOLA, la diffusion de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement auprès des professionnels constitue l'un des fondements du Système Alimentaire Territorial. En outre, le jardin pédagogique du CADO reçoit de manière ponctuelle des visites de particuliers ou d'établissements scolaires, et se pose donc comme un atout majeur de sensibilisation des consommateurs à

une alimentation plus locale et plus durable.

B. Soutenir l'association Paniékitable dans sa démarche de circuit-court alimentaire

En complément de la sensibilisation des consommateurs et de l'accompagnement des producteurs, le PTCE NOLA cherche à animer des coopérations autour de la construction d'une offre locale de produits de qualité. L'association Paniékitable, regroupement de 8 producteurs, partisans d'une agriculture paysanne sur le territoire, fournit des produits alimentaires sous la forme de paniers que les consommateurs peuvent constituer et commander en ligne à l'aide d'une plateforme Panier Local.



L'un des obstacles lié à un tel mode de commercialisation tient à la spécificité rurale du territoire, où les consommateurs cherchent un lieu unique pour réaliser leurs achats. L'enjeu a donc été de multiplier les partenariats avec les commerces locaux pour en faire des dépôts de paniers et mieux satisfaire la clientèle. Par ailleurs, l'association s'est rapprochée de **l'espace Emeraude Agri Saint-Gildas** pour la mise en place d'un marché fermier.



D'autres modes de commercialisation « à la carte » ont également été évoqués pour se rapprocher de ce que veulent les consommateurs tels qu'un distributeur automatique de produits alimentaires approvisionné par plusieurs producteurs et groupements locaux. La recherche de nouvelles formes de commercialisation est permanente et est conduite conjointement par l'association Paniékitable et la tenue maraîchère d'Accès-Réagis, parties prenantes du PTCE NOLA. De manière ponctuelle, d'autres organismes tels que le **Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire (CRAPAL)** ou les **Paniers Bio Solidaires** et **Bio Loire Océan** s'intègrent à cette recherche. Enfin, l'installation d'une plateforme de logistique alimentaire en circuit-court sur le site du Point du Jour, en partenariat avec la Start-Up **Promus** constitue une nouvelle expérimentation visant à raccourcir le lien entre consommateur/revendeur et producteur.



Les réflexions s'orientent y compris vers les problématiques d'approvisionnement de la restauration collective, conformément au projet de loi sur l'alimentation visant à servir dans la restauration publique « *une part significative de produits issus de l'agriculture biologique, ou bénéficiant d'autres signes de qualité ou mentions valorisantes ou présentant des caractéristiques équivalentes, ou acquis en prenant en compte le coût du cycle de vie du produit* »¹ de 50% d'ici 2022, dont au moins 20% issue de l'agriculture biologique.

¹ Article 11

V. Autres filières

La coopérative IDEAL, qui héberge le PTCE, répond aux besoins des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire en leur offrant de mutualiser des services de support, principalement administratifs et financiers, à un prix coopératif. En contrepartie, ces structures souscrivent des parts au capital de la coopérative. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une coopération au sens de « faire ensemble », le développement de nouvelles activités de support au service de sociétaires repose bien sur un financement coopératif de ces services de support. C'est dans ce cadre que la coopérative IDEAL étudie l'opportunité d'intégrer à ses services mutualisés une ingénierie administrative et financière de la formation, besoin exprimé par plusieurs de ses sociétaires et ayant comme premières réalisations l'accompagnement du projet de Carrefour Agroécologique de l'Ouest (CADO) porté par l'Oasis de Pen An Hoat, et l'activité de formation dispensée par les entreprises sociales apprenantes Accès-Réagis, **AIRE** et **Inseretz**.

VI. Récapitulatif des actions

<p>Coordination et pilotage du PTCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision d'héberger le PTCE NOLA au sein de la coopérative IDEAL • Formalisation de l'engagement des membres du PTCE par la souscription de parts sociales • Mise en place de comités techniques du PTCE • Réflexion commune sur les orientations stratégiques du Pôle • Elaboration d'une stratégie de communication
<p>Filière réemploi/recyclage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des actions de la Recyclerie Nord-Atlantique par de nouveaux partenariats • Intégration d'un plus grand nombre d'acteurs du recyclage pour réorienter les déchets non valorisables • Développement de la sensibilisation à l'économie circulaire et au réemploi • Rapprochement avec d'autres structures similaires pour accroître le rayonnement de la Recyclerie et donner plus de poids à son action
<p>Construction d'un Système Alimentaire Territorialisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans le Projet Alimentaire Territorial du PNRB « LocaliTerr » via Local Planet • Hébergement du Carrefour Agroécologique de l'Ouest • Accompagnement de l'Oasis de Pen An Hoat dans l'ingénierie administrative et financière de son offre de formation • Développement des circuits de commercialisation de produits locaux • Réflexion à de nouveaux modes de distribution et de logistique en circuit-court • Veille autour de l'approvisionnement de la restauration collective dans le cadre du projet de loi sur l'alimentation
<p>Autres secteurs d'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'offre de services mutualisés pour les structures de l'ESS

VII. Diagnostic et perspectives

Le PTCE NOLA est désormais bien installé sur le territoire. On trouve un fort engagement coopératif auprès de ses membres les plus actifs et un désir de pousser plus loin les actions menées en commun. Malgré les obstacles s'opposant à certains projets, NOLA a su faire preuve de résilience et est désormais en mesure de mener des actions pour son développement sur le territoire. Il souffre néanmoins d'un manque de visibilité auprès de parties prenantes externes. La réflexion va donc s'orienter en premier lieu vers la pertinence de faire appel à une personne ressource clairement identifiée et en charge de la mission d'animation et de développement du Pôle. Cependant, le financement d'un tel poste nécessite de réfléchir à un modèle économique viable du PTCE, problématique récurrente soulevée par l'ensemble des PTCE interrogés en 2016 par le Labo de l'ESS. Il faudra donc s'interroger sur les modalités de financement de l'animation locale. Par la suite, le développement de NOLA devra se faire par étape, en commençant par réaffirmer l'engagement des membres du PTCE, notamment à travers un système de souscriptions de parts successives, puis en intégrant de nouveaux membres à la démarche. Cette intégration ne pourra se faire que si la coopérative a, au préalable, réfléchi sa stratégie en y intégrant le PTCE.

Le travail déjà effectué sur les filières devrait se poursuivre, par exemple en étendant la filière réemploi/recyclage à l'ensemble de l'économie circulaire. Cela constituerait une opportunité de travailler sur des thèmes tels que l'écologie industrielle ou l'éco-conception en coopération avec des acteurs de l'économie dite « classique » sur le territoire. De plus, cela procurerait l'occasion de réfléchir à une logistique globale des approvisionnements sur le territoire dans le but de limiter l'impact du transport sur la pollution, axe privilégié dans la plupart des plans climat-air-énergie territoriaux. De plus, les premières actions de la mise en place d'un système alimentaire territorial devront être poursuivies, en intégrant un nombre croissant d'acteurs de la filière aux réflexions, et en travaillant avec les consommateurs sur leurs habitudes et leurs besoins, en partenariat par exemple avec les politiques publiques locales.

A ce titre, le PTCE NOLA pourrait représenter un véritable point d'appui pour les institutions locales du territoire, notamment dans l'accompagnement de projets à petite et moyenne échelle, qui ont souvent des moyens limités et pour lesquels la coopération est indispensable. Avec le soutien du Conseil Régional et de la CRESS, la coopérative IDEAL se propose donc d'être une interface de proximité et un cœur de réseau sur le territoire pour soutenir chaque initiative en faveur du développement économique et de l'animation locale, en prenant en compte l'ensemble des problématiques soulevées par la spécificité rurale du territoire.